

**K.B.V.B. – U.R.B.S.F.A.**

**LICENCE CLUB NATIONAL AMATEUR**

***SAISON 2018-2019***

Numéro de matricule : **200**      Numéro de licence : **0200/46/93773**

**ROYAL EXCELSIOR VIRTON**

**FAUBOURG D'ARIVAL 63**

**6760 VIRTON**

La Commission des Licences a traité administrativement le dossier de l'asbl ROYAL EXCELSIOR VIRTON suite à la décision prise par la Cour Belge d'Arbitrage pour le Sport (CBAS) en date du 7 MAI 2018.



Vu la décision de la Cour Belge d'Arbitrage pour le Sport, la Commission des Licences confirme l'attribution de la licence de club national amateur à l'asbl ROYAL EXCELSIOR VIRTON pour la saison 2018-2019 sous le numéro AM/0200/46/93773.

Affirme que cette licence est liée à la participation effective à la compétition en Division 1 Amateurs pour la saison 2018-2019.

Affirme que ce numéro de licence sera spécifié dans toutes les correspondances avec l'U.R.B.S.F.A..

Affirme que cette licence n'est pas transférable à une autre personnalité juridique.

BRUXELLES, le 8 MAI 2018.

Au nom de la COMMISSION DES LICENCES.



Michel WILQUET  
Secrétaire